



Madame, Monsieur le Préfet,

Lieu, le 17 novembre 2022

Objet : DESTITUTION ET DEMANDE DE RÉDDITION DE M. EMMANUEL MACRON.

Madame, Monsieur le Préfet,

« La République française est indivisible, laïque, démocratique et sociale ».

Telle est l'affirmation solennelle du premier article de la Constitution française, en une formule qui résume les quatre piliers de l'esprit républicain qui n'est rien d'autre dans les faits que l'esprit mondialiste et la politique insidieuse sioniste aujourd'hui démasquée et présente dans notre grande patrie comme le ver dans la pomme depuis longtemps, trop longtemps.

La constitution de la cinquième république est un fondement maçonnique où le gouvernement et la république sont au service d'eux-mêmes et en aucun cas au service du peuple seul et unique souverain.

La grande maison France est un état où seul le peuple est indivisible, seul le peuple est libre, seul le peuple est une nation, seul le peuple est une patrie, mais surtout le peuple est le seul et unique souverain.

Une République indivisible :

Aucun individu, aucune partie de la population française, ne peut s'arroger un exercice de la souveraineté qui appartient aux citoyens français dans leur ensemble.

Le parti LREM dirigé par monsieur Macron Emmanuel déroge sans commune mesure à ce principe élémentaire républicain de par la nature de son élection et de sa politique mensongère, inique, liberticide et criminelle en période de paix, de pandémie et bientôt en temps de guerre.

Le peuple exerce son pouvoir de décision par la voie des représentants qu'il a élus ou du référendum.

Au-delà des taux d'abstentions, de votes blancs ou nuls jamais vus dans l'histoire du vote au sein de la grande maison France, le droit de vote libre et honnête tout comme le principe des élections libres et régulières sont contestables et donc contestés par le peuple souverain représenté par le CNL - Conseil National de Libération.



Le principe d'unité et d'indivisibilité garantit l'homogénéité des lois, des droits et des devoirs sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin. De plus, la République ne reconnaît qu'une seule langue officielle : le français. Le démantèlement de l'histoire, de la culture, de la langue, du savoir-faire, de l'identité et de la souveraineté ou le creuset de la grande maison France s'est opéré par les politiques successives des différents mandats présidentiels après le Général De Gaulle, jusqu'à atteindre son paroxysme depuis le quinquennat 2017.

Aujourd'hui la France, notre grande nation et notre mère patrie est un territoire occupé par une gouvernance infiltrée, corrompue, non reconnue et donc considérée objectivement et légitimement comme ennemie du peuple souverain représenté par le CNL.

Une République laïque :

Le caractère laïque de la République est à la croisée de la liberté de croyance et du principe d'égalité des citoyens devant la loi. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire, quelles que soient ses opinions et sa foi, et de pratiquer son culte, à partir du moment où cela ne trouble pas l'ordre public. La laïcité est l'assurance du respect des droits de chacun et non la soustraction du fait religieux. Elle garantit non seulement la liberté d'exercer une religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion. Personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou de prescriptions religieuses.

Elle implique la neutralité de l'État vis-à-vis de toutes les religions, mais en aucun cas leur effacement dans l'espace public.

Elle repose sur la séparation des instances religieuses et de l'État, autonomie qui implique un dialogue.

La laïcité est donc l'une de nos valeurs les plus précieuses, la clé de voûte d'une société harmonieuse, le ciment de la France unie.

La France ou la « fille aînée de l'Église » s'est vue progressivement privée de sa religion catholique, de son histoire, de sa culture, de ses us et coutumes et donc de son identité par une succession de mesures politiques volontairement et subrepticement prises lors de la succession de mandats présidentiels illégitimes au service d'un commandement sioniste félon apatride, et ennemi de la patrie française.

Il en résulte aujourd'hui une acculturation destructrice associée à une cohabitation religieuse insoluble et en définitive un nivellement vers le bas ainsi qu'une extinction totale des valeurs religieuses catholiques traditionnelles en France où tolérance s'est confondue avec absence.

Une République démocratique :

Le caractère démocratique de la République implique le respect des libertés fondamentales et la désignation des différents pouvoirs au suffrage universel, (ouvert à tous les citoyens majeurs), égalitaire (chaque électeur dispose d'une voix) et secret (chacun vote en son âme et conscience, à l'abri de toute pression extérieure). Indépendamment de leur histoire personnelle, de leur niveau d'études, de leur richesse ou de leur sexe, les citoyens ont tous la même valeur aux yeux de l'État.

À travers les records historiques des taux d'abstentions, des votes blancs ou nuls aux dernières élections présidentielles et législatives, le peuple souverain s'est exprimé et a hurlé son désarroi, sa souffrance, son agonie et sa colère.



En aucun cas, le peu de votes ne pourrait être retenu et considéré comme représentatif du peuple souverain tout entier constitué d'individus souverains.

En France actuellement tel qu'il est pratiqué, le vote n'est rien d'autre que le contrat social par lequel une minorité d'individus illégitimes souvent condamnés représentent la grande majorité des individus subtilement discriminés et prennent les décisions sans eux et dans tous les cas contre eux, sans aucune responsabilité, culpabilité et sanction. Dans le faux-semblant de démocratie telle qu'elle est appliquée au sein de notre grande maison France, les électeurs sont les adhérents signataires de leurs contrats sociaux officialisés et symbolisés lors du vote par l'émargement et la signature. L'esclavage étant interdit, nul ne saurait se faire imposer de force dans une société contractuelle, ce à quoi il n'a pas souscrit et donc consenti.

Une République sociale :

Enfin, le caractère social de la République résulte de son attachement à l'égalité. « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », affirme la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Pour que cette égalité de droits soit pleine et entière, vivante et concrète, l'État œuvre aussi à l'égalité des chances en soutenant plus particulièrement les citoyens démunis ou fragiles, et en encourageant la cohésion sociale dans les domaines de l'éducation, du logement, de l'emploi et de la santé.

La grande maison France est devenue la demeure de la corruption par la loi et des crimes légaux. La morale, l'éthique et le bon sens sont placés de manière inversée au service du droit. Un droit occulte est devenu le fondement de la loi appliquée en France, totalement opposé au christianisme et contraire aux valeurs traditionnelles morales et culturelles de notre grande nation.

Les mêmes font la monnaie qui paie ceux qui font la loi et ceux chargés de la faire appliquer pour condamner les contrevenants intègres car opposants à celle-ci. La loi telle qu'elle est appliquée entre en conflit avec les principes moraux de notre pays, ne favorise aucunement le juste, l'équité et l'égalité et provoque toujours des cas de conscience et des conditions propices à l'usage de l'objecteur de conscience.

Toute tentative de remise en cause de celle-ci par la raison sera taxée de volonté de créer une terre de non-droit.

Tout droit devrait être assujéti aux valeurs vertueuses humaines du bon, du beau, du juste et du vrai, essences mêmes de la liberté et de l'égalité en droits. Aucune gouvernance ne peut être considérée comme légitime et digne de confiance sans cela.

Le gouvernement a le devoir de servir le peuple souverain.

Le gouvernement est au service du peuple souverain.

Le gouvernement se tient à la disposition du peuple souverain.

Si un gouvernement ou son principal représentant ne respecte pas le peuple souverain, le peuple souverain a le devoir de ne pas lui accorder sa confiance. Si un gouvernement ou son principal représentant, a perdu son humanité, a failli à ses devoirs moraux et à ses engagements, le peuple souverain a le devoir de le destituer de sa fonction sans condition. « Le Président de la République actuel doit être destitué pour manquement à ses devoirs manifestement incompatible avec l'exercice de son mandat. La destitution doit impérativement



et immédiatement être prononcée par le Parlement constitué en Haute Cour conformément à l'ARTICLE 68 de la constitution de la cinquième république Française. »

Si un gouvernement ou son principal représentant, représente un danger, une menace réelle et insurmontable pour lui-même et pour le peuple souverain ou en cas de trahison ou atteinte à la sécurité du peuple souverain, le peuple souverain a le devoir de l'appréhender, de le mettre aux arrêts, de le juger et de le condamner.

Le peuple humilié, trahi, meurtri et assassiné exige que le gouvernement, à commencer par son principal représentant, honore son serment et sa vocation première en se plaçant du côté des justes et des opprimés du peuple souverain.

LE PEUPLE SOUVERAIN REPRÉSENTÉ PAR LE CNL (CONSEIL NATIONAL DE LIBÉRATION), EN LA PERSONNE DE SOMME IMMÉDIATEMENT :

- MONSIEUR MACRON Emmanuel REPRÉSENTANT DU PARTI POLITIQUE LREM DE SE RENDRE SUR LE CHAMP EN QUITTANT IMMÉDIATEMENT LA FONCTION DE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

- LE GOUVERNEMENT D'ABDIQUER DE SES FONCTIONS SANS DÉLAI.

POUR SE LIVRER AUX GENS D'ARMES POUR ÊTRE JUGÉS ET CONDAMNÉS PAR UN JURY POPULAIRE ET MILITAIRE POUR HAUTE TRAHISON ET CRIME CONTRE L'HUMANITÉ.

IGNORER OU SE DÉSINTÉRESSER DE CE PRÉSENT COMMANDEMENT DU PEUPLE SOUVERAIN ÉQUIVAUT SANS AUCUN DÉTOUR À LA DÉsertION DE VOTRE ENGAGEMENT ET DEVOIR PREMIER QUI EST DE PROTÉGER ET SERVIR LE PEUPLE DE FRANCE.

VOUS SEREZ EN PLUS TENUS RESPONSABLES ET COUPABLES DE TOUTES EFFUSIONS DE SANG OU CONSÉQUENCES FRATRICIDES AU SEIN DE LA GRANDE MAISON FRANCE.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LE PEUPLE SOUVERAIN !

Mme M.

Tél :

Signature :